

Communiqué de presse – 18.01.2024

Les entreprises partenaires du Parc Chasseral trinquent à leur première année

Le réseau d'entreprises partenaires du Parc Chasseral compte déjà huit entreprises et s'étoffe rapidement. Une demi-douzaine d'autres sont dans les starting-blocks. Une première rencontre de cette communauté d'entreprises engagées pour une économie durable et éthique a eu lieu ce jeudi 18 janvier à Saint-Imier.

Huit entreprises partenaires ont été adoubées par la commission *ad hoc* du Parc Chasseral au cours de la première année d'existence de cette distinction. Situées sur le territoire du parc naturel régional, elles se démarquent par le souhait de faire rimer activité économique et durabilité. Le programme *Entreprises partenaires* est guidé par les valeurs partagées par l'ensemble des parcs suisses. Il a pour objectif de valoriser les initiatives particulièrement engagées en faveur de l'économie de proximité, de la nature, du paysage et d'une société respectueuse et inclusive.

La reconnaissance d'entreprises partenaires récompense les efforts accomplis mais propose aussi et surtout un processus d'amélioration continue soutenu par un accompagnement personnalisé. Objectif : créer une véritable communauté de valeurs en faveur de la transition vers une société durable.

Une étape pour souder les liens

La première rencontre des partenaires, qui s'est tenue ce jeudi à Saint-Imier, chez Swiss Grafik, est une étape importante pour souder les liens de cette communauté et pérenniser les collaborations qui se créent déjà dans ce cadre, entre des entreprises issues de secteurs très divers. Après s'être brièvement présentées, les représentants des entreprises ont reçu leur distinction, réalisée en direct en impression bois, au cours d'une cérémonie simple mais solennelle. Leur engagement spécifique, traité au cas par cas, est stipulé sur la convention également délivrée jeudi soir. La soirée s'est poursuivie de manière conviviale au Café-Boutique Māyā autour d'un buffet à base de produits locaux.

Encadré : Toute entreprise basée dans le territoire du Parc, petite ou grande, peut prétendre à obtenir la distinction *Entreprise partenaire*, qui permet de valoriser les démarches de durabilité tant dans la région qu'au plan national. Une attention particulière est mise sur les entreprises actives dans le secteur du tourisme et de la restauration, des produits du terroir, ainsi que dans les métiers du bois, de la nature et du paysage.



Sept des huit entreprises partenaires du Parc ont reçu leur distinction dans les locaux de l'imprimerie Swiss Grafik, à Saint-Imier. Ils sont entourés des membres de la commission d'attribution du Parc Chasseral (photo @ Parc Chasseral).

Infos et contact :

Cyril Gros (Mobilité et Economie durable)
[cyril.gros\(at\)parcchasseral.ch](mailto:cyril.gros(at)parcchasseral.ch)
+41 (0)32 942 39 49 / +41 (0)76 456 32 40



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 53'000 habitants.